

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 novembre 2019 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale.  
Est absent : le conseiller Florent Ricard.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**19-11-28-5142**      **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 28 novembre 2019 à 19 h 00.

Adopté

**Séance extraordinaire du jeudi 28 novembre 2019, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Nomination de madame Johanne Hébert à titre de greffière de séance;
- C) Renonciation au délai de l'avis de convocation;
- D) Adoption de l'ordre du jour;
- E) Autorisation - Retrait au contrat de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour le transbordement, transport et élimination des résidus domestiques
- F) Période de questions;
- G) Levée de la séance

---

**Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance**

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

**19-11-28-5143**      **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

### **Renonciation au délai de l'avis de convocation**

**Considérant que** la Ville désire se retirer du contrat de la compagnie WASTE MANAGEMENT pour le transbordement, le transport et l'élimination des résidus domestiques;

**Considérant que** la date limite pour se retirer est le 30 novembre 2019;

**Considérant que** Monsieur André Brunette, maire, a exposé le motif de la séance extraordinaire ;

**Considérant que** Monsieur André Brunette, maire, a demandé à l'ensemble des élus présents et obtenu unanimement de leur part la renonciation de l'avis de convocation.

**19-11-28-5144**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**

**Appuyé par monsieur Denis St-Cyr**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal renonce au délai de l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire et d'ouvrir ladite séance sous la présidence de du maire André Brunette, et ce, sans autre avis à 19 h 00.

Adopté

### **Adoption de l'ordre du jour**

**19-11-28-5145**

**Il est proposé par madame Andrea Geary**

**Appuyé par monsieur Dominic Tremblay**

**Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 novembre 2019 tel que présenté.

Adopté

### **Retrait au contrat de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour le transbordement, transport et élimination des résidus domestiques**

**Considérant que** la MRC du Haut-Saint-Laurent a octroyé un contrat pour le transbordement, le transport et l'élimination des résidus domestiques pour les municipalités participantes de son territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, et ce, pour une période de 5 ans;

**Considérant que** le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire soit la compagnie WASTE MANAGEMENT;

**Considérant que** les municipalités ont le privilège de se retirer avec un préavis de 30 jours, et ce, sans modification aux autres termes du contrat;

**19-11-28-5146**

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la Ville de Huntingdon se retire du contrat de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour le transbordement, le transport et l'élimination des résidus domestiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et ce pour le reste du terme.

Adopté

**Période de questions du public**

Aucune question.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**19-11-28-5147**

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 25.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Johanne Hébert, greffière de séance